



COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2020-2021

2020 a été une année particulière au niveau de notre sport à cause de la situation sanitaire. Les compétitions nationales et Championnats de Ligue ont été annulés et nous avons été contraints d'annuler quelques championnats départementaux, les coupes d'Aquitaine et les 3 trophées d'Aquitaine.

La seconde année de pandémie nous a contraints à annuler les championnats départementaux. Les Championnats de Ligue ont pu avoir lieu, ainsi que les coupes d'Aquitaine de FU et Parcours, celle de Compak ayant été annulée.

Licences : - 121 par rapport à 2019

Répartition	2020				2021			
	Aquitaine	Limousin	Poitou-Ch.	Total	Aquitaine	Limousin	Poitou-Ch.	Total
Licences	2687	368	1243	4298	2703	437	1259	4399
Clubs	54	7	19	80	52	7	18	77

Clubs : - 4 par rapport à 2019

- Le stand de Tir du Coueyroun (33) a mis son club en sommeil en 2020.
- Le club du BTC Vertheuillais (33) a mis fin à ses activités en 2021.
- Le B.T.C. ROUMAZIERES LOUBERT (16) a mis fin à ses activités en 2021.
- Le Club CO SABENA TECH.BOD.CE BT (33) n'a pas délivré de licences en 2021.
- Le Club de Ball-Trap Ambésien (33) s'est vu retirer son terrain par la mairie fin 2021. Il continue à délivrer des licences.

Weblice

Il est rappelé que, pour obtenir leur 1ère licence, les tireurs doivent impérativement montrer au club un certificat médical autorisant la pratique du ball-trap (original), un justificatif de domicile (original) et une pièce d'identité le jour de la demande de licence. Sans ces documents, le club ne pourra pas délivrer la licence. Ceci est aussi valable pour les tireurs non licenciés en 2021.

La saison sportive 2020

Championnats de Ligue des 3 régions et Coupes d'Aquitaine

En raison de la pandémie, les Championnats de Ligue et Coupes d'Aquitaine n'ont pas pu avoir lieu.

Trophées d'Aquitaine

A cause de l'arrêt des compétitions à partir du 9 Mars, les trophées ont été annulés. Les sommes récoltées en 2020 et le reliquat de 2019 seront reportés sur les prochains trophées, soit 3 539 €.

Compétitions

2 tireurs ont réalisé la maîtrise en Fosse Universelle et entrent au Club France :

- Le Champion du Monde 2020 : Cyril SANCIER
- Frédéric COURT, au G.P. Shoot Off à Ychoux

Ils ont reçu des tickets d'entraînement.

La saison sportive 2021

Championnats de Ligue des 3 régions : 1 166 participants (+ 90 / 2019)

Les Championnats de Ligue étaient gratuits pour les cadets et juniors. Les 50 dames ayant participé à ces championnats ont reçu des tickets d'entraînement (300 tickets pour une valeur de 1 477,20 €), ainsi que les 7 tireurs handisport (76 tickets pour une valeur de 358,60 €).

Nous reconduisons ces opérations pour 2022.

Coupes d'Aquitaine

- Fosse Universelle au Comité Basco/Landais : 175 participants (+ 25 / 2019)
- Compak Sporting au BTC Souletin : annulée
- Parcours au Pigeon d'Argile (Issor) : 63 participants (+ 9 / 2019)

Compétitions

4 tireurs ont réalisé la maîtrise en Fosse Universelle et entrent au Club France :

- Julien MEUNIER : 196 / 200 au Championnat du Monde
- Laurent PINCHON : 196 / 200 au Championnat de France
- Thomas AGEZ : 194 / 200 au Championnat du Monde
- Fabien COUVIDAT : 194 / 200 au Championnat de France

Ils ont reçu des tickets d'entraînement.

Stage d'initiateur de club et de recyclage

Le stage de recyclage des initiateurs a eu lieu le 15 février 2020 à Pompiey et a réuni 39 personnes.

Le stage de formation des nouveaux initiateurs a eu lieu les 22 et 23 février 2020 à Pompiey et a réuni 17 personnes.

Il n'y a pas eu de stage en 2021.

Stage de formation des arbitres

Le stage concernant les arbitres a eu lieu le 22 février 2020 à Pompiey et a réuni 11 arbitres, dont 3 nouveaux.

Il n'y a pas eu de stage en 2021.

Assurances journalières

Les carnets sont dématérialisés. Il faut désormais utiliser l'application mobile de la FFBT ou Weblice :

- Les tirs d'initiation sont soumis à la délivrance d'une autorisation de pratique journalière et sont limités à deux séances par an, tous stands confondus.
- Les chasseurs et les tireurs FFT sont également soumis à la délivrance d'une autorisation de pratique journalière mais peuvent bénéficier de plus de deux entraînements par an, tout en restant des entraînements occasionnels.
- L'objectif de l'application est donc d'enregistrer tous les tireurs NON-licenciés à la FFBT, pratiquant le Ball-Trap sur un stand affilié, et de vérifier leur éventuelle inscription au fichier FINIADA. L'application différencie les séances d'Initiation, de la pratique occasionnelle (personne titulaire d'un titre de pratique en cours de validité tel qu'une licence FFT, ou qu'une validation du permis de chasser).
- La facturation des autorisations délivrées par le club est faite par prélèvement bancaire trimestriel (mêmes coordonnées bancaires que les prélèvements licences) : 4,50 € par assurance.

Il reste 7 carnets d'assurances journalières au Comité Régional, que vous pouvez demander à **Claudine MEUNIER**.

Résultats des compétitions

Pour faciliter l'enregistrement des résultats, les **résultats des concours** doivent nous parvenir avec le **nom, prénom, série et club des participants**. Merci d'envoyer tous les résultats à **Claudine MEUNIER**.

Site internet : www.balltrap-aquitaine.com et Facebook

Des pages pour les informations de la FFBT, de la FITASC, du Comité Régional ont été créées en 2020, afin de communiquer sur l'évolution de la situation sanitaire. Une page dédiée aux clubs a été créée en 2021. Le groupe Facebook **Comité Régional de Ball-Trap de Nouvelle-Aquitaine** créé fin décembre 2019 compte près de 1600 membres.

Changements de série

Il n'y a pas eu de changements de série en 2020, la majorité des concours ayant été annulés.

En 2021, il n'y a pas eu de changements de série au pourcentage des résultats dans les compétitions, uniquement en fonction des résultats des Championnats de France et de Ligue.

Ball-Trap temporaires

Après une baisse normale en 2020, reprise de l'activité des comités départementaux, qui ont délivré des autorisations de pratique aux associations, principalement des sociétés de chasse.

Convention de trésorerie FFBT

En 2020, une convention de Trésorerie a été signée avec la FFBT, qui nous a fait une avance de trésorerie de 100 000 €, somme qui a été déposée sur un compte ouvert à la Société Générale.

Comité Directeur et Commissions

Le Comité n'a pas réuni le Comité Directeur en novembre 2020. Le bureau a néanmoins envoyé à chaque membre un compte-rendu d'activité arrêté au 22 Novembre 2020.

Le Comité a réuni le Comité Directeur le 13 novembre 2021 à Ambès afin de préparer la saison 2022. Merci à tous ses membres pour leur participation et leur travail durant cette journée.

Merci aux personnes suivantes qui œuvrent toute l'année :

- Claudine MEUNIER, pour le secrétariat, les Championnats de Ligue et le lien avec les clubs
- Sylvie MEUNIER, pour la comptabilité, la mise à jour du site internet du Comité et de Facebook ...
- Michel ALVES, Patrick GUYONNET, Patrick BARGER, nos vice-présidents
- Joël ROSSIGNOL, Nicolas CHASTRE et Gérard TREBUCHAIRE, pour la gestion des Championnats de Ligue
- Emile DAMESTOY pour le Corporatif
- Stéphanie DE LA ROSA pour l'Arbitrage
- Nicolas CHASTRE et Marie MEUNIER pour la mise à jour des sites du Limousin et du Poitou-Charentes

Merci également à vous, mesdames et messieurs les présidents des clubs et à vos membres bénévoles, pour le travail que vous faites dans l'intérêt du Ball-Trap.

Vive le Ball-Trap, Vive la Nouvelle-Aquitaine !

Le Président Maurice BOUTIN



Exercice 2020

A cause de la baisse d'activité due aux confinements, couvre-feu ... :

- baisse des frais de fonctionnement
- pas de frais de commission
- pas de frais de réunion du calendrier (élaboré via des échanges de mail pour l'Aquitaine)
- pas de remboursement des plateaux des écoles de tir
- pas de championnats de ligue, donc pas de tickets pour les dames et les handisport, et pas de redevance HKTRAP

Achat d'un ordinateur portable pour la Trésorerie. Changement de logiciel de comptabilité, l'ancien n'étant pas compatible avec Windows 10.

Les sommes récoltées pour les trophées d'Aquitaine sont reportées sur les prochains trophées : 3 539 €.

Résultat positif de **25 176,54 €**.

Exercice 2021

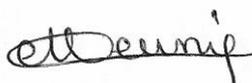
Le tarif de la publicité sur le calendrier des compétitions d'Aquitaine et sur le site internet du Poitou-Charentes a été divisé par deux.

Comme il n'y a pas eu de sélections et de Championnats de France en 2020, il n'y a pas eu de tickets distribués aux médaillés et aux Club France, sauf aux 2 personnes ayant réalisé une maîtrise.

La validité des tickets des médaillés et Club France 2019 a été prolongée d'une année, jusqu'à fin 2021.

Résultat positif de **21 194,85 €**.

La Trésorière Sylvie MEUNIER



DECISIONS POUR LA SAISON 2022

Les clubs ne paieront pas de cotisation de Club au Comité Régional.

Gratuité de la publicité dans les calendriers des compétitions et sur les sites internet.

Augmentation du remboursement aux clubs des tickets d'entraînement :

- FU/DTL : 5,00 € au lieu de 4,60 €
- CS/PC : 6,00 € au lieu de 5,50 €

Il n'y aura pas de trophées en Aquitaine.